



Séance du 14 février 2024
Délibération n°06 -14022024

Objet : Critères de priorisation des inscriptions aux Séjours applicables à compter de juillet 2024

M. Jean-Eudes GAUBERT présente l'évolution des critères et la méthode à utiliser pour le choix final des inscriptions pour les séjours :

Condition préalable 1: la famille doit être à jour de ses paiements au CIAS

Condition préalable 2: appliquée seulement dans la première phase d'inscription 1 seul séjour par enfant

- 1er critère : priorité aux enfants du Pays de Craon
- 2nd critère : priorité aux enfants n'ayant pas fait de séjour l'année d'avant
- 3ème critère : priorité aux enfants ayant participé au moins 6 jours (hors séjour) dans un accueil du Pays de Craon du 1er septembre 2023 au 15 Avril 2024 (organisé par le CIAS ou Familles Rurales)
- 4ème critère : choix définitif par tirage au sort en présence de parents

Le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ⇒ **DECIDE** l'application des critères de priorisation des inscriptions aux séjours tels que présentés ci-dessus à compter de juillet 2024

Nombre de membres en exercice : 28

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Nombre de suffrages exprimés : 17

Vote :

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 04 février 2024



Philippe GUTARD
Vice-président



Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 février à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 07 février, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : BRÉHIN Colette, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GAUBERT Jean-Eudes, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie (en visio), MANCEAU Laurence, RENAULT Patricia, RESTIF Vincent, TESSIER Jean-Pierre, TISON Hervé.

EXCUSÉS : BOURBON Aristide, CLAVREUL Yannick, DESHOMMES Catherine, GOHIER Odile, GUIOUILLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, PLANCHAIS Raymond, SORIEUX Vanessa, DEMENAIIS Marie-Hélène.

BOURDAIS Christophe	pouvoir donné à RESTIF Vincent
GARBE Pascale	pouvoir donné à GAUBERT Jean-Eudes
GODARD Chantal	pouvoir donné à TESSIER Jean-Pierre
TRICOT Marina	pouvoir donné à BREHIN Colette
PLANCHAIS Raymond	pouvoir donné à DAVID Gisèle